

ParaColoc

Les premiers locataires ont emménagé

A l'origine, une seule colocation pour jeunes para et tétraplégiques était prévue. Mais l'engouement pour cette ParaColoc, la première de Suisse, a été tel qu'aujourd'hui deux logements ont trouvé preneur.

Peinture fraîche, cartons dans les couloirs, il y a du déménagement dans l'air. Les nouveaux arrivants s'installent dans la ParaColoc dont les chambres sont toutes occupées. Ce projet innovant, ce sont deux appartements qui font partie de l'ensemble immobilier banalisé « Im Dorf » à Schenkon (LU), accessible en chaise roulante. La responsable de projet Andrea Viola de chez ParaHelp se réjouit face à la forte demande. « C'est la preuve que ce genre d'habitat faisait vraiment défaut aux jeunes blessés médullaires », explique-t-elle.

Ces logements, qui devraient aussi attirer la gent féminine, ont séduit huit locataires masculins entre 18 ans et 26 ans. « C'est sans doute un hasard », lâche l'infirmière. Le séjour en ParaColoc, limité à trois ans, doit durer au moins six mois. « Nous ajustons la durée du contrat en fonction des besoins, dit-elle, le but de ces jeunes étant de voler de leurs propres ailes après cette phase d'accompagnement. »

Accompagnement individualisé

Ils ont différents niveaux de lésion, d'où la nécessité d'un accompagnement individualisé par des professionnel·les qui les aident par exemple à prendre leur douche, s'habiller, laver leur linge, s'organiser, agencer leur journée. Les intervenants peuvent aussi faire un trajet avec un colocataire quand c'est la première fois que l'un d'eux a un long chemin à parcourir en transports en commun.

Ils sont tous en activité ou en apprentissage dans les parages. Parmi eux, un apprenti en formation d'employé de commerce CFC au Centre suisse des paraplégiques et un autre jeune qui bénéficie d'une mesure de réinsertion professionnelle chez ParaWork à Nottwil.

Un large soutien

Ces jeunes blessés médullaires reçoivent ce soutien grâce au projet ParaColoc mis sur pied et financé par la Fondation suisse pour paraplégiques, qui leur permet de couper le cordon, de se débrouiller par eux-mêmes tout en mettant le pied à l'étrier dans le monde du travail ou en démarrant leur formation. Cette idée de colocation encadrée vise à faciliter leur transition vers une vie indépendante. L'assurance-invalidité soutient financièrement cette phase de préparation en appartement pour s'exercer à vivre de façon autonome, sous réserve de conditions à remplir. Cette forme d'habitat devrait être rentable à partir de 2021.

Plusieurs entreprises et fondations ont apporté leur pierre à l'édifice : IKEA Rothenburg qui prend à sa charge l'aménagement intérieur, plans et montage inclus, Trisa SA de Triengen qui finance l'électroménager dans la cuisine, Brack.ch qui met à disposition postes de télévision et sèche-linge, la Fondation Acide Folique Suisse, que nous devons à l'ancienne skieuse Maria Walliser, et les propriétaires des appartements Inge et Bruno Steiner qui ont fait le geste de ne pas percevoir de loyer pendant des mois.

Une fois qu'ils auront tous fini de s'installer, les jeunes fêteront leurs premiers pas sur la voie de l'autonomie par un apéritif pour marquer le coup. Bon vent à eux! *(manm/mâd)* ■

i www.paraplegie.ch/parawg
(en allemand)

L'émission « Schweiz aktuell » de la SRF (en allemand) diffusera un reportage en quatre parties sur cette ParaColoc fin 2020, début 2021. Programmation : 28.12, 29.12, 30.12, 4.1.2021.

En haut Ensemble immobilier banalisé « Im Dorf », accessible en fauteuil roulant.

Au milieu Finitions : la décoration murale d'un dernier pan de mur prend forme.

En bas La Télévision Suisse était sur place lors de l'emménagement de Michael Hürlimann.

